

Décision

Générale

colonial

Décision n° 641 du 22 septembre 1941 :

n° 641

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 septembre 1941

Numéro JO
n° 538 du 30/09/1941

Date du numéro
30 septembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

L'ouvrier peintre Mounassar Sef, auxiliaire au Service des travaux publics, est licencié de son emploi sur sa demande par suite d'incapacité physique, pour compter du 1er octobre 1941. L'intéressé, ayant une ancienneté de service comprise entre 2 et 5 ans, aura droit à une indemnité de licenciement égale à 2 mois de salaire, soit 860 francs.